

FEUILLES VOLANTES

catalogue sur demande

Les prismes 234 av Mal Leclerc 34000 Montpellier (67) 92 32 04
Feuille DI auteur Emile Rabiet

Débuts en apiculture

Nombreux sont ceux qui voudraient posséder quelques ruches, ne serait-ce que pour le plaisir, et qui ne savent par quel bout prendre les abeilles, c'est le cas de le dire! Nous allons donc essayer de voir comment débiter en apiculture.

Tout d'abord le matériel: il n'en faut pas tellement, surtout si l'on opère par les vieilles méthodes, avec des ruches fixes; avec des ruches à cadres, il faudra au moins un extracteur en plus.

La ruche fixe, ça peut être n'importe quoi, une caisse ou un panier percé d'un trou servant d'entrée et de sortie par exemple; mais en retirer les rayons garnis de miel n'est pas chose facile. Il vaut mieux utiliser un matériel un peu plus perfectionné tout de même. Voici donc la description sommaire d'un modèle récemment inventé par le docteur DE Izarra qui le présente dans son livre: "La ruche naturelle exploitable" (I)

La ruche De Izarra est faite d'un plateau muni de pieds, d'éléments identiques donc interchangeables appelés hausses ou corps, et d'un toit. Le tout est construit en planches de 4 cm d'épaisseur (voir croquis).

Le plateau muni de pieds est en somme une table basse; il comporte une échancrure qui sera le trou de vol; une planche de vol est clouée sous ce trou pour permettre aux abeilles d'entrer et de sortir plus facilement.

Un élément (corps ou hausse) est une caisse sans fond ni couvercle de section carrée à l'extérieur et de section octogonale à l'intérieur. On ajoute dedans un croisillon destiné à soutenir les rayons; sur chaque angle on cloue un tasseau (très mince) destiné à surélever légèrement le corps placé au dessus; à l'extérieur des poignées, en vue des manipulations.

Le toit est constitué par des lattes posées sur l'élément supérieur; par dessus, on place une boîte tôle renversée.

La ruche comporte un certain nombre de corps; on en met un ou deux au début, suivant le volume de l'essaim qu'on y loge. Puis, au fur et à mesure du développement de cette colonie on ajoute des éléments en les introduisant entre ceux qui sont déjà peuplés et le pla-



teau qui les supporte. On n'ajoute qu'un élément à la fois afin de ne pas trop perturber les abeilles. Les interstices entre les corps sont bouchés avec du coton hydrophile.

Pour retirer du miel de la ruche De Izarra, on attend que la colonie ait atteint un développement suffisant; du miel est alors amassé dans le haut de la ruche qui comporte généralement à ce stade quatre corps; on enlève celui du haut pour le vider.

Cette opération se fait par beau temps car les abeilles sont plus calmes et beaucoup sont parties pour butiner; le problème est d'éviter quelque peu les piqûres. On met généralement un voile, de tulle noir par exemple, pour protéger la figure, un pantalon qui descend largement sur des chaussures montantes sur lesquelles elles sent plaquées par des anneaux de caoutchouc, et parfois des gants. mais ceux-ci devant être épais pour être efficaces constituent une gêne, beaucoup d'apiculteurs préfèrent opérer bras nus. Pour calmer les abeilles on les enfume; l'instrument employé pour ce faire comporte une sorte de boîte dans laquelle brûlent de vieux cartons ondulés, de la toile de sac, du bois pourri, toutes matières produisant une fumée ... froide, et un soufflet. On envoie deux ou trois bouffées de fumée dans le trou de vol et les abeilles bruissent, puis on enfume là où l'on ouvre la ruche.

Pour enlever le corps supérieur de la ruche De Izarra on introduit un couteau entre ce corps et celui qui le supporte et on coupe les rayons. Le corps enlevé (et le toit remis) on en ôte les rayons en les découpant et le miel est obtenu en les écrasant.

En résumé, pour exploiter des ruches fixes il faut un voile et un soufflet.

Si l'on veut utiliser des ruches mobiles (ruches à cadres) choisir un modèle peut être embarrassant car il en existe une multitude. Le mieux est souvent d'employer le modèle le plus répandu dans sa région; une des meilleures ruches est certainement la ruche Dadant-Blatt. La construction d'une ruche à cadres demande quelque minutie; il vaut donc mieux l'acheter (toute préparée et même peuplée). Une telle ruche comporte au moins un plateau, un corps, une hausse et un toit; le corps est utilisé pour loger l'essaim, la hausse est ajoutée par la suite; c'est d'elle qu'on retire le miel; pour cela, on ôte les cadres qui sont souvent propolisés (collés) par les abeilles; on utilise donc une sorte de levier appelé "lève-cadres" pour les soulever. Les rayons ne sont pas prisés car on les remet dans la hausse après les avoir vidés; après avoir enlevé les opercules avec un couteau, on les place donc dans un extracteur qui permet, par la rotation, d'en chasser le miel grâce à la force centrifuge.

Naturellement, voile et enfumoir sont nécessaires, mais il faut donc en plus lève-cadres et extracteur; celui-ci coûte relativement cher et en bricoler un est assez laborieux.

Pour épurer le miel, on le laisse déposer pendant quelques jours dans un "maturateur" qui est tout simplement une grande marmite si possible surmontée d'un filtre et avec un robinet au bas. Noter que ce matériel est fait généralement d'acier inoxydable ou d'un matériau ne risquant pas de travailler au contact du miel.

Mais revenons aux candidats à l'apiculture et aux problèmes qu'ils peuvent se poser. Deux obstacles peuvent les rebuter: - les abeilles piquent, ce qui leur fait peur - les méthodes de l'apiculture leur paraissent mystérieuses, ce qui les décourage. On pourrait y ajouter un troisième motif d'angoisse, la question que se posent certains: dans quelles conditions légales peut-on posséder des ruches ?

Voyons ces problèmes:

La crainte des piqûres n'est guère justifiée; il est, certes, des personnes qui ne les supportent pas; la presse a même fait connaître des accidents très graves dus à une ou deux piqûres seulement; il s'agit en fait de cas très rares et le danger n'est pas plus grand que lorsqu'on exerce mainte autre activité, guère plus par exemple que le danger de tétanos qui guette un amateur jardinier risquant de le contracter par quelque blessure.

Il faut savoir que les premières piqûres font un peu mal, qu'il vaut mieux les éviter pour le visage à cause de l'enflure bien désagréable qu'elles provoquent, mais que, grâce à un phénomène d'accoutumance, l'organisme les tolère bientôt très bien, au point qu'elles ne font plus d'effet apparent, et que... les apiculteurs mettent à leur compte le fait qu'ils n'ont généralement pas de rhumatismes et vivent vieux.

Et le risque d'ennuis avec les voisins direz-vous? Ce qui conduit à parler de la législation. Vous avez le droit de posséder des ruches dans certaines conditions définies par un arrêté préfectoral, texte à consulter dans votre mairie; l'essentiel en est que s'il n'y a pas de mur ou de haie de deux mètres de haut limitant votre propriété, là où vous souhaitez mettre vos ruches, il faut les placer à quelques dizaines de mètres plus loin (généralement 25m). Pour être encore plus tranquille de ce côté-là assurez-vous; les accidents sont tellement rares que le taux de la prime d'assurance reste extrêmement modique. Enfin vous devrez signaler, en décembre de chaque année, à la Direction des Services Vétérinaires de votre département l'emplacement de votre rucher, ce qui n'est pas une formalité bien compliquée.

Le débutant se posera probablement une question avant même d'avoir construit ou acheté sa ruche: comment la peupler? Plusieurs procédés sont à sa disposition.

Le procédé le plus sûr est d'acheter un essaim chez un apiculteur, amateur, professionnel ou marchand. Attention, il faudra le lui commander assez tôt l'essaimage se faisant entre avril et juillet (suivant les conditions climatiques). Si vous avez une ruche fixe, il faudra bien lui préciser que vous ne voulez pas une colonie "sur cadres". Décrivez-lui votre ruche; le mieux serait de la lui confier pour qu'il la peuple lui-même; bien ficelée pour que les différentes parties ne se séparent pas et fermée par un grillage très fin elle peut être transportée très facilement. S'il vous cédait une colonie logée dans une caissette, il vous faudrait la transvaser; vous préférerez sans doute vous dispenser de cette opération à vos débuts.

Un procédé courant est de recueillir un essaim sauvage ou échappé d'un rucher et ainsi perdu pour son propriétaire; les amis

et relations qui connaissent vos intentions pourront vous en signaler à l'occasion; le recueil est facile quand l'essaim ne s'est pas encore logé dans quelque anfractuosité, quand il s'est posé sur un arbre pas trop élevé par exemple: on secoue la branche au dessus de la ruche ouverte par le haut et les abeilles tombent dans celle-ci. Pour ce faire, mettre un voile par prudence mais il n'y a, en principe, aucun danger: les abeilles en essaim ne piquent pas. Je dis bien: en principe, car chez les abeilles comme chez les humains "l'exception confirme la règle"; (et ...attention: ce qu'on appelle "colonie" est un essaim installé, parfois appelé "essaim" et ...la colonie pique, ne pas confondre). On peut, si l'essaim est placé un peu haut, le recueillir dans une boîte et le verser aussitôt dans la ruche; si quelques abeilles restent dans la boîte on la posera devant la dite ruche et elles ne tarderont pas à rejoindre le gros de la troupe.

Enfin, le procédé le plus aléatoire, le plus discuté, mais le plus merveilleux est de convaincre un essaim volage de vouloir bien venir loger dans une de vos ruches.

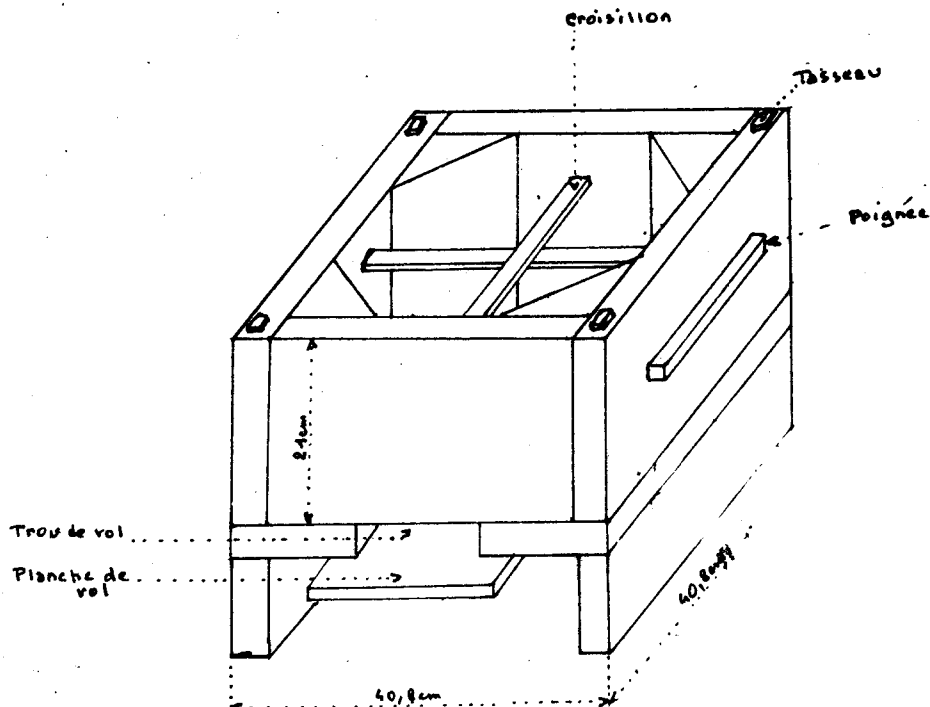
Voir un essaim survenir et s'installer est un spectacle magnifique, surtout pour un apiculteur débutant. C'est ainsi que j'ai peuplé ma première ruche. Si vous êtes près de là, un intense bourdonnement attire votre attention et vous voyez arriver une nuée d'abeilles; elles volent et se posent partout autour de l'habitation qu'elles ont choisie, se regroupent sur elle, y pénètrent en un flot continu. c'est beau et émouvant; comme vous vous réjouissez alors de les avoir incitées à venir.

Dans quelles conditions les inviter? Ce n'est pas tellement compliqué, l'essentiel étant de mettre à leur disposition une ou deux ruches qui puissent leur plaire.

Quand pratiquer cette opération? Bien sûr à l'époque de l'essaimage; des essaims tardifs peuvent se produire après juin-juillet, mais ils n'ont pas le temps de faire des provisions suffisantes avant l'hiver et n'y survivent pas, à moins que les dites provisions leur soient apportées sous forme de sirop de sucre (ou mieux sous forme de miel).

Où placer les ruches? Le choix du lieu est important car il faut qu'il soit commode pour vous et qu'il plaise aux abeilles. Il faut savoir que de l'endroit où l'essaim s'est posé en sortant de la ruche-mère, se détachent des éclaireuses qui lui recherchent un logis; à leur retour près du gros de la troupe, elles communiquent à leurs sœurs les indications nécessaires pour se rendre au refuge qu'elles ont trouvé, et celle qui insiste le plus, parce qu'apparemment elle est la plus convaincue de l'intérêt de sa découverte, a généralement le dernier mot, et obtient que l'essaim se rende au lieu qu'elle a indiqué. Il faut donc que la ruche que vous désirez ainsi peupler soit placée dans un endroit tranquille, abrité du vent et du soleil, car si elle est trop chaude à leur arrivée, les abeilles n'y resteront peut-être pas. Un bon endroit est le bord d'une clairière ou la lisière d'un boqueteau, près d'un arbre, entre des buissons.

CORPS ET PLATEAU DE RUCHE DE IZARRA



DES FOURNISSEURS (ruches à cadres, extracteurs etc ...)

Eure et Loire: Etablissements d'Apiculture TRUBERT 38 rue du FAU-
BOURG LA GRAPPE - 28000 CHARTRES - (Edité une
revue mensuelle : Abeilles et Fleurs)

Oise: Apiculture LEROUGE 91 rue Mangin -60130 St. JUST en CHAUSSE

Alpes de Hte Provence: Apiculture NEVIERE - 04210 VALENTOLE

Savoie: Etabl. d'Apiculture Mont-Jovet -73200 ALBERTVILLE

Rhône: Michel Koch - 69560 SAINTE-COLOMBE

Gard: S.O.F.O.PRO. 109 Chemin d'Engance 30000 NIMES

Lot et Garonne: CUVILLER 47700 CASTELJALOUX

Charente Maritime: Apiculture LEROUGE -I7260 CRAVANS GEMOZAC

Il se peut que cet endroit ne soit pas celui où vous voudrez installer définitivement vos ruches, encore que l'emplacement d'un rucher doive répondre sensiblement aux mêmes conditions; à l'exception près qu'il vaut mieux ensoleiller davantage le logis de vos abeilles si vous voulez qu'elles soient très actives. Vous devrez donc transporter la ruche habitée; l'ennui est que si le déplacement n'est pas grand, vos butineuses se tromperont et auront tendance à retourner au premier emplacement; certains disent qu'elles se perdent alors, ce que je ne crois pas; mais pour éviter dans la mesure du possible cet inconvénient, il vaut mieux faire le déplacement l'hiver, alors qu'elles sont au repos, et mettre un obstacle devant le trou de vol de façon à attirer leur attention sur le fait qu'elles ne sont plus au même endroit (planchette par exemple); ainsi vous les verrez à leur première sortie faire un vol de repérage en décrivant des cercles face à leur habitation pour bien en retenir l'aspect.

Mais revenons-en à la ruche. Pour qu'elle leur plaise, il faut qu'elle soit de dimensions convenables, proportionnées à la grosseur de l'essaim. Le mieux serait, si vous avez construit plusieurs ruches De Izarra, de placer un corps sur un plateau, avec un toit naturellement, et deux autres sur un autre plateau (avec aussi un toit) de manière à leur offrir deux ruches de hauteur différente. Si vous utilisez des ruches à cadres ne mettez pas les hausses. En outre, il faut qu'elles soient propres; attention à leur odeur: si vous les avez passées au carbonyl pour une bonne conservation du bois (évituez les peintures, trop imperméables) que ce soit depuis un certain temps. Les abeilles apprécient l'odeur de la cire et beaucoup aussi celle de certaines plantes aromatiques: frottez si possible l'intérieur et l'entrée de vos ruches avec de la Mélisse, du Thym-citron ou même des feuilles de Citronnier; si vous n'avez aucune de ces plantes, enduisez-les par endroits avec une pâte spéciale achetée chez un marchand de produits apicoles; c'est très efficace.

Ayant mis ainsi toutes les chances de votre côté... ou presque, vous attendrez patiemment l'arrivée de vos futures locataires. Je vous souhaite de réussir et d'être présent lors de l'événement. Un dernier mot sur la légalité de l'opération; ne vous inquiétez pas, elle est tout à fait licite; certains la critiquent, craignant qu'on attire des essaims issus de leur rucher alors qu'ils auraient pu s'en emparer; cette idée serait très soutenable si vous alliez installer vos ruches très près des leurs, à quelques dizaines de mètres par exemple; mais vous n'en ferez rien bien sûr, car le procédé ne serait pas très... élégant.

(I) Le livre "La ruche naturelle exploitable" est en vente chez l'auteur: Docteur De Izarra, 80300 - Warloy-Baillon